



Chèque en bois et en plus déclaré perdu!!

Par **adeline13**, le **10/03/2010** à **19:52**

Bonjour,

je vous résume un peu la situation:

mon père a vendu sa sono à notre domicile par un chèque.

Par rapport à la demande de l'acheteuse, on a attendu plus d'un mois pour le déposer

Lorsque le chèque a été déposé, il nous a donc été retourné impayé avec un certificat de non paiement de la banque

Seulement aujourd'hui nous venons de recevoir une lettre comme quoi l'acheteuse a déclaré se chèque perdu auprès de sa banque

Sans tenir compte de cette lettre, et sous conseil d'un agent municipaux et d'un conseiller de "la poste" nous lui avons envoyé un lettre recommandé avec accusé de réception comme quoi elle doit effectuer le paiement soit en espèces soit en mandat cash.

à part ça on ne sait pas quoi faire de plus, on a besoin de conseils!! HELP PLEASE

De plus, par curiosité, est-il vraiment possible que l'acheteuse devienne interdit bancaire??

merci d'avance

adeline